

Bureau Paris
16 rue de Monceau
75008 PARIS

T : +33(0) 1 42 99 66 44

www.bakertillystrego.com

SAINT JOSEPH DU DAKOTA

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :
26-28 rue de Londres
75009 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

SAINT JOSEPH DU DAKOTA

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :
26-28 rue de Londres
75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SAINT JOSEPH DU DAKOTA, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 17 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

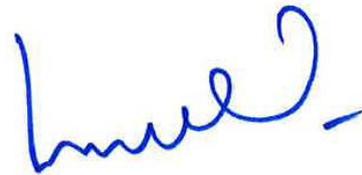
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 juin 2020

Pour **Baker Tilly SOFIDEEC**
Commissaire aux Comptes titulaire,
Membre de la CRCC de Paris.



Younès BOUJJAT
Expert-comptable,
Commissaire aux comptes, Associé,
Membre de la CRCC de Paris.

Bilan actif

ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>				
<i>Fonds commercial (1)</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>				
<i>Autres</i>	2 663,00	1 953,25	709,75	482,53
<i>Immobilisations grévées de droit</i>				
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations financières (2)				
<i>Participations</i>				
<i>Créances rattachées aux participations</i>				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	4 562,00		4 562,00	4 562,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 225,00	1 953,25	5 271,75	5 044,53
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production (biens et services)</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
Créances (3)				
<i>Créances Usagers et comptes rattachés</i>				
<i>Autres</i>	6 261,80		6 261,80	9 211,98
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	5 936 526,42		5 936 526,42	5 007 289,01
<i>Charges constatés d'avance (3)</i>	3 183,69		3 183,69	7 273,69
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 945 971,91		5 945 971,91	5 023 774,68
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion actif</i>				
TOTAL GENERAL	5 953 196,91	1 953,25	5 951 243,66	5 028 819,21
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				

Bilan actif

autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre :		

Bilan passif

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>	1 353 261,96	2 777 616,93
Résultat de l'exercice	-110 727,79	-1 424 354,97
Autres fonds associatifs		
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<i>Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise</i>		
<i>Subventions d'investissement sur biens non renouvelables</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droits des propriétaires (Commodat)</i>		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	1 242 534,17	1 353 261,96
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS		
FONDS DEDIES		
<i>Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement</i>		
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
TOTAL FONDS DEDIES		
DETTES (1)		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)</i>	4 601 275,91	3 591 103,73
<i>Emprunts et dettes financières divers (3)</i>		
<i>Avances et commandes reçues sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	87 664,63	69 413,05
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	19 283,95	15 040,47
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	485,00	
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES	4 708 709,49	3 675 557,25
<i>Ecart de conversion passif</i>		
TOTAL GENERAL	5 951 243,66	5 028 819,21
<i>(1) Dont à plus d'un an</i>		
<i> Dont à moins d'un an</i>	4 708 709	
<i>(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque</i>	4 601 276	
<i>(3) Dont emprunts participatifs</i>		
ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises				
Prestations de services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur prov, amort. et transferts de chges				
Collectes	3 182 436,91	3 247 317,13	-64 880,22	-2,00
Cotisations				
Autres produits		26,10	-26,10	-100,00
Produits d'exploitation	3 182 436,91	3 247 343,23	-64 906,32	-2,00
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges externes	2 119 428,40	2 099 993,00	19 435,40	0,93
Impôts et taxes	1 812,49	1 310,88	501,61	38,27
Salaires et Traitements	98 082,46	83 974,06	14 108,40	16,80
Charges sociales	31 555,56	31 143,34	412,22	1,32
Dot .amortissements sur immobilisations	371,78	308,00	63,78	20,71
Dot. aux dépréciations sur immobilisations				
Dot. aux dépréciations sur actif circulant				
Dot. aux prov. engagt à réal / ress. affectées				
Autres charges	1 041 914,01	2 454 968,92	-1 413 054,91	-57,56
Charges d'exploitation	3 293 164,70	4 671 698,20	-1 378 533,50	-29,51
RESULTAT D'EXPLOITATION	-110 727,79	-1 424 354,97	1 313 627,18	-92,23
Opérations faites en commun				
Excédent ou déficit transféré				
Déficit ou excédent transféré				
Produits financiers de participations				
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprise sur dépréciations provisions et transfert				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières				
Produits financiers				
Dotations aux amortissements, dépréciations et				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobiliè				
Charges financières				
Résultat financier				
RESULTAT COURANT	-110 727,79	-1 424 354,97	1 313 627,18	-92,23
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transf				
Total produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements et aux dépréciati				

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les sociétés				
Report des ressources non utilisées				
Engagements à réaliser				
Total des produits	3 182 436,91	3 247 343,23	-64 906,32	-2,00
Total des charges	3 293 164,70	4 671 698,20	-1 378 533,50	-29,51
EXCEDENT OU DEFICIT	-110 727,79	-1 424 354,97	1 313 627,18	-92,23
Contributions volontaires en nature				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total des produits				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite				
Personnel bénévole				
Total des charges				

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : SAINT JOSEPH DU DAKOTA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 5 951 244 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 110 728 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/05/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Dons manuels

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat lors de leur encaissement. Compte tenu du fait qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

En ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire, cartes bleues ou virements.

Les dons datés de 2019 encaissés en 2020 (jusqu'au 24/01/2020) ayant fait l'objet d'un reçu fiscal 2019 ont été enregistrés dans les produits de l'exercice pour un montant total de 418 065 €.

Rémunération des dirigeants

La rémunération annuelle brute des cadres dirigeants, pour l'année 2019, se décompose comme suit:

- Nancy Behne 10 680 €;

Madame Behne perçoit également des sommes relatives à des prestations de services effectuées en faveur de Saint Joseph du Dakota, et ce à hauteur de 42 728€ (dont 7 121€ de TVA).

Indemnité de départ à la retraite

Du fait de l'âge et de l'ancienneté du personnel, le montant des indemnités est estimé non significatif.

Aucune provision ni mention au sein de cette annexe n'ont été constituées à cet effet.

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Au titre de 2019, l'association a versé une subvention de 1 041 660 Euros à l'institution St Joseph Indian School pour financer des projets éducatifs spécifiques, des programmes résidentiels et améliorer les systèmes d'information existant de l'école indienne de St. Joseph.

Evènements postérieurs à la clôture

Le début de l'année 2020 a été marqué par l'expansion mondiale du Coronavirus Covid-19 et a engendré d'importantes modifications sur l'environnement économique mondial, avec notamment la fermeture de certaines zones d'activités, l'ajustement des rythmes de production mais également un changement à prévoir sur le mode de consommation.

Cette pandémie touche significativement la France depuis le mois de mars 2020 et conduit l'association s'adapter en conséquence. Le gouvernement français s'est engagé à la poursuite de la vie économique et à la sauvegarde des entreprises françaises et de ses emplois. Cet évènement ayant eu lieu postérieurement à l'établissement des comptes et n'ayant aucun lien direct avec l'exercice clôturé, aucun ajustement des comptes n'a été effectué.

A ce stade, l'association n'a pas de vision sur les impacts potentiels de cette crise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 064,00	599,00		2 663,00
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 064,00	599,00		2 663,00
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 562,00			4 562,00
Immobilisations financières	4 562,00			4 562,00
ACTIF IMMOBILISE	6 626,00	599,00		7 225,00

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 581,47	371,78		1 953,25
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 581,47	371,78		1 953,25
ACTIF IMMOBILISE	1 581,47	371,78		1 953,25

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 14 007 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 562,00		4 562,00
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	6 261,80	6 261,80	
Charges constatées d'avance	3 183,69	3 183,69	
Total	14 007,49	9 445,49	4 562,00
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à Nouveau	2 777 616,93	-1 424 354,97			1 353 261,96
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 424 354,97	1 424 354,97		110 727,79	-110 727,79
Situation nette	1 353 261,96			110 727,79	1 242 534,17
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	1 353 261,96			110 727,79	1 242 534,17

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 708 709 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	4 601 275,91	4 601 275,91		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 664,63	87 664,63		
Dettes fiscales et sociales	19 283,95	19 283,95		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	485,00	485,00		
Produits constatés d'avance				
Total	4 708 709,49	4 708 709,49		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues - MB	8 584,08
Factures non parvenues - CAC	5 880,00
Factures non parvenues - Legal	21 607,51
Factures non parvenues - Autres	12 833,47
Dettes provis. pr congés à payer	6 824,69
Charges sociales s/congés à payer	2 923,97
Charges à payer	1 812,49
Total	60 466,21

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance - Regus	2 953,20		
Charges constatées d'avance - DVI	37,75		
Charges constatées d'avance - Neopo	192,74		
Total	3 183,69		

Notes sur le compte de résultat

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 6 000 euros

Autres informations

Le compte d'emploi des ressources présenté concerne la période du 1er janvier au 31 décembre 2019, qui est le douzième exercice de l'association.

Les dons reçus en numéraire provenant des campagnes de communication avec les donateurs français s'élèvent à 3 182 417€

1 - Missions sociales

Les missions sociales de l'association consistent en:

- informer le public français sur la situation des enfants américains d'origine indienne;
- soutenir l'institution St Joseph située à Chamberlain aux Etats unis;
- développer la culture et l'héritage des enfants américains d'origine indienne.

Elles sont réalisées notamment par l'octroi de soutien financier aux projets menés par l'institution St Joseph située aux Etats Unis et des actions d'information auprès du public français.

Les salaires et charges sociales afférentes ont été affectées aux rubriques du CER sur la base des temps passés.

2. Affectation des dépenses

L'association a recours à l'affectation directe des charges engagées pour la réalisation des missions sociales et l'appel à la générosité du public.

Les frais généraux (location, domiciliation qui a pris fin en cours d'exercice, honoraires, frais bancaires et quote-part des salaires et charges,...) sont affectés en totalité en frais de fonctionnement, et sont couverts, en l'absence d'autres ressources par les dons reçus.

3 - Emplois

Missions sociales:

L'association a versé un montant de 1 041 660€ à l'Institution St Joseph située à Chamberlain au cours de l'exercice.

Le montant de 5 193 € au titre des actions réalisées en France correspond :

- Aux temps passés des salariés pour la réalisation de programmes en France : 4 969 €
- Aux frais attachés : 224 €

Frais d'appel à la générosité:

les frais d'appels de fonds se décomposent de la façon suivante:

- Traitement des mailings, des dons, des reçus fiscaux, affranchissement et routage: 1 966 478 €
- Temps passés par le personnel (charges sociales et taxes sur les salaires compris): 65 370 €
- Frais bancaires (encaissement dons, impayés): 0 €

Frais de fonctionnement:

Les frais de fonctionnement sont composés pour l'essentiel des loyers et des frais de domiciliation du siège social (ayant pris fin en cours d'exercice), des honoraires juridiques et comptables ainsi que des temps passés par les salariés.

Dotations aux provisions:

Néant.

EMPLOIS	Emplois de N = Cpte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources de N = Cpte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		1 357 267
1 - MISSIONS SOCIALES		1 046 853	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		3 182 417
1.1. Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement	5 193		Dons manuels non affectés	3 182 417	
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités non affectés		
Actions réalisées directement	1 041 660		Legs et autres libéralités affectés		
Versements à d'autres organismes agissant en France			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		2 031 828	2 - AUTRES FONDS PRIVES		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	2 031 848	2 031 828	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			4 - AUTRES PRODUITS	20	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	214 463	214 463			
		3 293 145			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	3 293 165		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	3 182 437	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISES DE PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	- 110 728		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	3 182 437		VI - TOTAL GENERAL	3 182 437	3 182 417
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 293 145	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 293 145
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		1 246 539
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	-		Total	-	